



Melon

N°03
15/05/2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Melon Edition Nord
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/2018 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **[événements agro-écologiques](#)** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : le démarrage des premières cultures était généralement correct. Cependant, depuis 2 à 3 semaines, les conditions climatiques (vent sec, période fraîche, gelées les 5 et 6 mai sur certains secteurs...) compliquent les choses et conduisent à des « situations disparates » suivant les parcelles (secteurs, variétés, conduites, couvertures...). La prévision d'une précocité supposée jusqu'à présent semble s'estomper.
- **Maladies** : à ce jour, la situation est saine.
- **Mouche des semis** : sur un site, signalement de quelques pertes de plants par des larves (asticots) de mouche des semis.
- **Autres ravageurs** : à ce jour, la situation est saine. Mais la pression pucerons sur d'autres cultures légumières doit conduire à une surveillance renforcée sous les chenilles et les bâches.

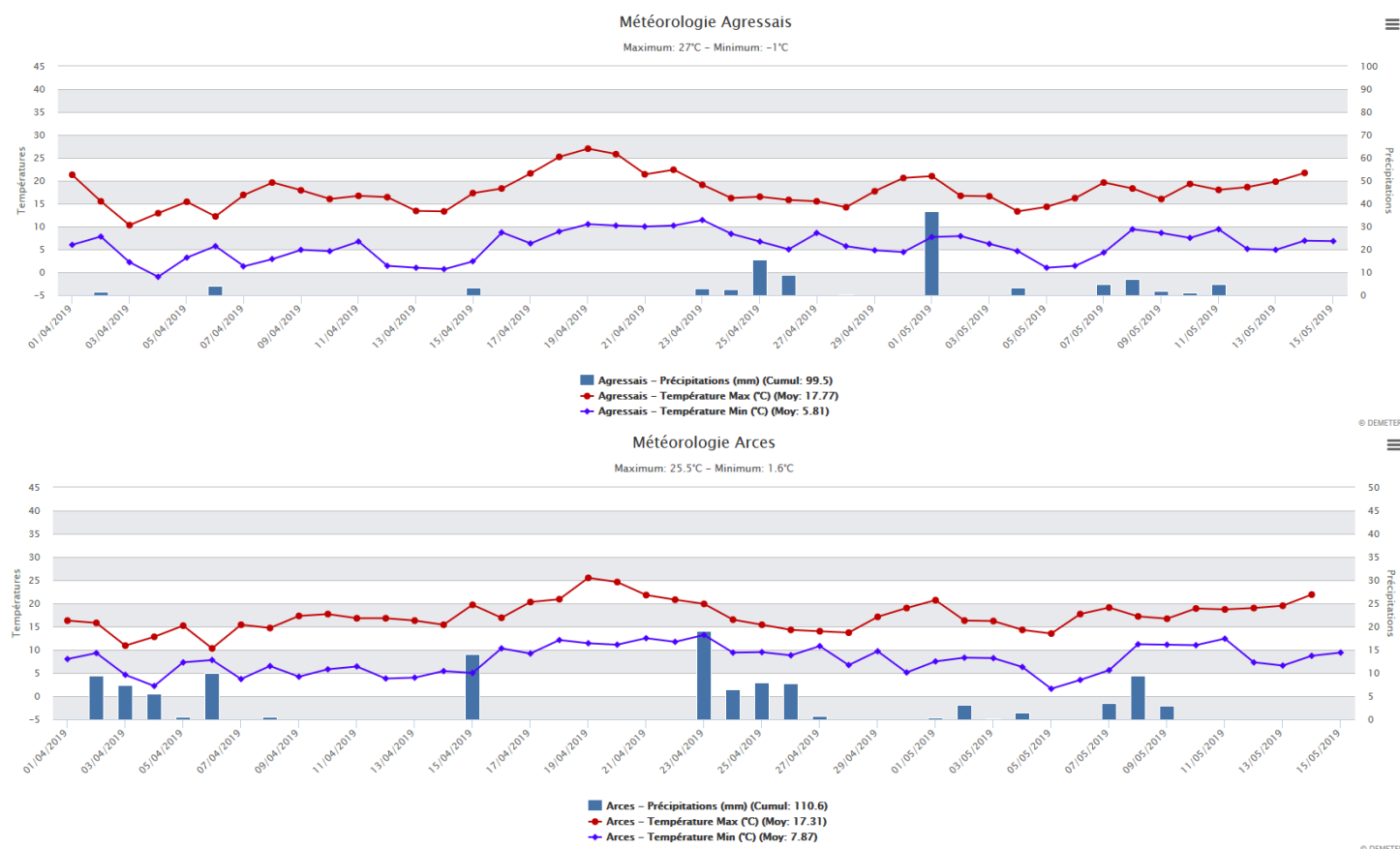
Note Abeilles

Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Situation générale

Après des conditions climatiques plutôt favorables à la mise en place des premières cultures, les conditions météorologiques des dernières semaines compliquent un peu les choses.

Exemple de données à Agressais (secteur de Mirebeau) et à Arces sur Gironde (côte Atlantique) :



Pour débiter les plantations, le manque de pluviométrie de l'hiver et de ce début de printemps a facilité les préparations des sols et l'obtention « généralement de bons guérets ». Cependant, dans certains cas, les conditions sèches et le manque d'humidité sous les paillages ont pu occasionner « quelques rares cas » de reprises difficiles.

L'annonce d'une période de froid pour la semaine 14 a conduit certains à repousser les plantations. Pour les plantations déjà effectuées, **un premier gel le 4 avril a occasionné quelques pertes**, variables suivant les secteurs et la situation des parcelles ou au sein-même de la parcelle (bas de parcelles, type de plastique...).

A contrario, les pics de températures des 18, 19 et 20 avril, ont conduit à des élévations importantes sous les chenilles (45°C à 50°C parfois enregistrés). Ainsi, il a été noté quelques brûlures et recroquevillements du feuillage. Pour cet épisode, les dégâts sont généralement peu importants.

Fin avril/début mai, les pluies (très attendues par ailleurs) ont complexifié l'organisation des chantiers de plantation (surtout sur certains secteurs avec des cumuls plus importants).



Suite aux gelées des 5 et 6 mai, les dégâts sont variables (d'absence de brûlures, à la mortalité des plants)

(Crédit Photo : producteur du Centre-Ouest)

Les gelées matinales des 5 et 6 mai ont occasionné des pertes. Même si les situations sont très variables (suivant les secteurs de production, les stades de la culture, la situation de la parcelle, le type de plastique de couverture...).

Dans de nombreux cas, le bord des feuilles est brûlé, mais les cultures repartiront (avec du retard et une perte probable de potentiel). Un cas plus grave est relaté, où 100 % des plantes présentent des brûlures et où on note une mortalité d'environ 50 % des plants, ce qui a obligé à replanter.

Ces derniers jours, le vent sec et orienté nord-est n'est pas favorable à la précocité des cultures.

Le stade des cultures :

Hormis dans les situations citées précédemment (manque d'eau à la reprise, les 2 épisodes de gelées...), les reprises des premières plantations sont bonnes et les plantes assez végétatives.

Variables suivant les secteurs et les premières dates de plantations, les stades les plus avancés sont :

- floraison femelle en Charente-Maritime, premières nouaisons,
- floraison mâle et femelle dans le Poitou.

Un vent constant, orienté secteur nord-est, ne facilite pas la gestion des aérations et aura une influence sur la qualité des premières nouaisons.

Ravageurs

• Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)

A ce jour, il n'a pas été noté de dégâts significatifs sur les plants par les taupins (signalement de quelques cas épars).

• Mouche des semis (*Delia platura*)

Pour les parcelles notées, un cas de pertes de plants lié à la mouche des semis est noté. Ce cas semble isolé et limité en intensité.



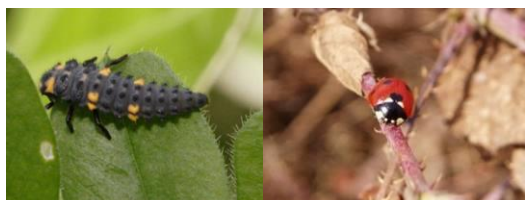
Asticot et dégâts de mouche des semis (Crédit Photo : ACEPEL)

• Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)

Maintien des messages précédents : sur d'autres cultures, en particulier en maraîchage sous-abris, les pucerons sont très présents (en précocité, en fréquence et en intensité). Pour la culture spécialisée de melon, à ce jour, il n'a pas été noté la présence de pucerons. A surveiller tout de même, sur les variétés ne disposant pas de la résistance intermédiaire à la colonisation par le puceron *Aphis gossypii*.

Dans le cadre d'une gestion de la « problématique pucerons », le soin apporté au maintien et à l'arrivée précoce des auxiliaires sur la culture doit être privilégié.

Quelques auxiliaires intéressants sur les pucerons en culture de melon :



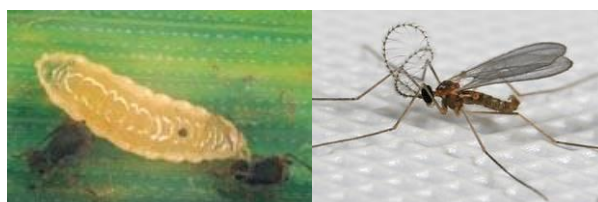
Larve et adulte de coccinelle



Larve et adulte de syrphe



Œufs, larve et adulte de chrysope



Larve et adulte de cécidomyie

Maladies

- *Pythium, sclérotinia, cladosporiose, bactériose...*

A ce stade, les cultures sont saines. Aucune de ces problématiques n'a été notée au champ de manière significative.

Notes nationales et informations

- Abeilles

***Les abeilles butinent, protégeons les
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles***



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention**, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytophic ICI**.

- **Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

Bactrocera dorsalis est pressentie pour être qualifié d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en œuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche [ICI](#).

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**, sont réalisées par l'**ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou)**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "